



Dominique Martin, le médecin magicien

Ancien patron d'un service de chirurgie plastique bordelais, Dominique Martin a tout quitté pour devenir magicien auprès d'enfants hospitalisés.

Par
Olivier
Van
Caemerbèke

[02-06-2014]

Facebook

Twitter

Print Mail

Print HTML

A⁺ A⁼ A⁻



© France Keyser

Le mercredi matin, les couloirs des services pédiatriques de l'hôpital de la Timone, à Marseille, résonnent des exclamations de joie des enfants. Celui qui leur permet de s'évader ainsi, c'est Dominique Martin, alias Martingale le magicien. Lorsqu'il fait apparaître dans ses mains cartes, balles ou foulards en gesticulant comme de Funès, qui imaginerait que sous son chapeau à paillettes se cache un spécialiste reconnu de microchirurgie ?

Dominique Martin a été chef du service de chirurgie plastique du centre hospitalier universitaire (Chu) de Bordeaux, spécialiste du noma (terrible gangrène du visage qui fait des ravages dans le Sahel), et fut, en 2006, le premier chirurgien au monde à réaliser une opération en apesanteur à bord d'un avion «zéro gravité». «Aussi loin que remontent mes souvenirs, j'ai toujours voulu être chirurgien, explique-t-il. Mais je suis d'origine très modeste, et je trouvais cela prétentieux d'en parler à mes copains.» «Enfant chétif et



bagarreur», selon ses propres mots, il est aussi un acharné du boulot. Son rêve atteint, il commence à travailler comme chirurgien esthétique spécialiste des reconstructions faciales et des membres supérieurs et inférieurs à Clermont-Ferrand, sa ville d'origine. Puis il est nommé professeur au Chu de Bordeaux.

De petites joies dans l'épreuve

Les hôpitaux, Dominique Martin va aussi les fréquenter avec son fils, Loïc, atteint d'une leucémie. «Pendant ses nombreux séjours à l'hôpital Necker, à Paris, mon épouse, Marie-Jo, et moi avons réalisé combien le milieu hospitalier était triste pour ces petits.» Loïc décède en 1995. «Il avait neuf ans, c'est le drame de ma vie...» Dominique fait alors le serment d'offrir du réconfort aux enfants malades. Amateur de magie, il décide de s'y former professionnellement. L'apprentissage est long, difficile, mais, en 1998, «encore plus ému que pour [ses] examens de médecine», il reçoit la baguette magique des membres de la Fédération française des artistes prestidigitateurs. Martingale donne ses premiers spectacles à l'hôpital de Bordeaux puis dans le service de cardiopédiatrie du Chu Haut-Lévêque de Pessac, dans la banlieue bordelaise. A cinquante ans tout juste, Dominique Martin démissionne de son poste de chef de service : «Je n'opérais plus, passais mon temps à rédiger des rapports administratifs ou en réunions.» Le couple part alors vivre à Marseille, ville de cœur de Dominique, où il poursuit sa vie de magicien bénévole. «Je fais un spectacle dans une salle commune puis je vais voir ceux qui doivent rester confinés dans leur chambre parce qu'ils sont trop faibles, contagieux ou entravés par les appareils médicaux.» La magie en milieu hospitalier est lourde de contraintes sanitaires et psychologiques. Martingale doit parfois porter un masque, des gants ou une combinaison. Impossible alors d'escamoter quoi que ce soit dans ses manches ! Il doit aussi veiller à ne pas donner à un enfant immunodéprimé une balle qui vient de passer dans un service de maladie infectieuse, par exemple. «Mais le plus dur, c'est de voir un même sourire à nos tours tout en sachant qu'il n'a que peu de temps à vivre, souffle le magicien. Lui offrir l'une de ses dernières petites joies est à la fois une satisfaction et une épreuve.» Cette année, l'un de ses amis a, avec son aide, lancé une association de magie à l'hôpital à Bordeaux. «Elle compte déjà huit prestidigitateurs, se félicite-t-il. C'est une grande fierté de faire des émules !» Entre deux tours de passe-passe, Martingale enfle sa tenue de chirurgien plusieurs fois par an au profit d'associations humanitaires qui viennent en aide aux malades du noma. Des missions qu'il achève toujours par un spectacle de magie. «Pendant que je suis en Afrique, personne ne vient voir les petits hospitalisés de Marseille, regrette Dominique Martin. Je rêve qu'un magicien vienne frapper à ma porte pour proposer de m'épauler.» Mais les candidats sont rares, car il faut du temps pour apprendre assez de techniques et être capable de captiver aussi bien un bébé qu'un adolescent, être généreux et surtout ne pas redouter la confrontation avec la souffrance. «Mais quelle récompense au final ! Je me sens tellement heureux lorsque j'apporte ces moments de joie. J'ai une vie extraordinaire et je souhaite la même à tout le monde.» Dominique Martin est un homme... magique.

Nos opticiens n'ont pas d'intérêt à vendre à tout prix, et ça, c'est vraiment dans votre intérêt.

■ Pas d'incitation à vendre un produit plutôt qu'un autre



**LES OPTICIENS MUTUALISTES
VOTRE VUE. NOTRE PRIORITÉ.**



[Ajouter un commentaire \(0 comment\)](#)



Dominique Martin, le médecin magicien

■ Ancien patron d'un service de chirurgie plastique bordelais, Dominique Martin a tout quitté pour devenir magicien auprès d'enfants hospitalisés.



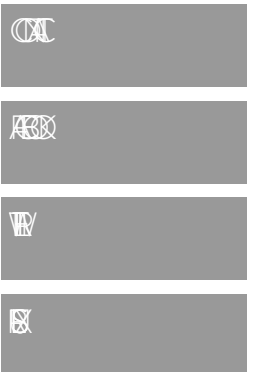
Martine Favret : victime des prothèses Pip

■ Martine Favret, une des milliers de victimes des prothèses mammaires Pip, raconte son histoire dans un livre.



Sophie Le Pallec, « gueule cassée » du médicament

■ Sophie Le Pallec est présidente d'Amalyste, qui se bat pour la reconnaissance des victimes des effets indésirables des médicaments.





TREMLIN « MUT'EN SCÈNE »

DU BON SON ET DU BON SENS

Le 1^{er} février se déroulera le tremplin « Mut'en Scène » organisé, comme chaque année, par la Mutualité française Lorraine, à l'Autre Canal, 45, boulevard d'Austrasie, à Nancy. Ce concours permet à des musiciens de révéler leur talent tout en sensibilisant le jeune public aux dangers des conduites à risques, auxquelles il est particulièrement exposé.

Dans son « espace prévention », des animateurs de la Mutualité française Lorraine leur rappelleront les précautions à prendre lorsqu'ils écoutent des musiques amplifiées, les informeront sur les addictions à l'alcool ou au tabac et les alerteront sur les maladies sexuellement transmissibles. Une information qui s'accompagnera de distribution d'Alcootest, de préservatifs et de bouchons d'oreilles, histoire de profiter des 12 groupes qui se produiront sans risque de traumatisme.

Côté scène, justement, c'est un jury composé de professionnels de la musique et de représentants de la mutualité qui désignera les vainqueurs. Ceux-ci seront jugés sur la qualité de leur presta-



BAROUF MENZOTO



DOMINIQUE BRESSON

tion, leur créativité et leur originalité. Ils se verront remettre des bons d'achat de matériel et la possibilité de se produire sur scène dans le cadre d'une première partie de concert ou d'un festival. Les groupes qui souhaiteraient s'inscrire à ce tremplin peuvent

d'ailleurs faire acte de candidature jusqu'au 10 janvier.

L'accueil du public commencera à partir de 18 heures, et rappelons que l'entrée au tremplin est gratuite. ■

Olivier Van Caemerbeke
olivier.vancaemerbeke@viva.presse.fr

CRESUS, UNE AIDE POUR SORTIR DE LA SPIRALE DU SURENDETTEMENT

Désormais, les adhérents de la Mutuelle Familiale peuvent bénéficier de l'accompagnement de l'association Cresus, qui vient en aide aux personnes en difficultés financières pour leur éviter, si possible, d'arriver au surendettement.

« Je ne m'en sors pas... Pas encore », lâche Olivier avec fatalisme. A quarante-sept ans, Olivier fait partie des quelque 220 000 Français qui, chaque année, déposent un dossier de surendettement auprès de la Banque de France. Salarié de l'industrie pharmaceutique, ses ennuis ont débuté après son licenciement. Mais plus que cet « accident de la vie », ce sont les nombreux crédits que lui a accordés son banquier qui l'ont fait plonger. « C'était presque devenu un ami, on se tutoyait, et il ne nous refusait aucun crédit, à ma femme et moi... »

Olivier a monté seul – et mal – son dossier de surendettement. Depuis 2011, il doit rembourser 200 euros chaque mois..., « jusqu'en 2020 », précise-t-il. « J'ai retrouvé un travail, mais avec un petit salaire, et je ne parviens pas à payer mes factures. » C'est son fournisseur de gaz, à qui il ne pouvait régler une dette de 750 euros, qui l'a orienté vers Cresus.

Née en Alsace il y a une vingtaine d'années, Cresus (pour « chambre régionale du surendettement social ») est une fédération de 25 associations qui viennent en aide aux personnes en difficultés financières. Présentes dans 19 Régions, ces chambres sont animées par 600 bénévoles (retraités de la banque, juristes, professeurs...).

« La première étape de notre accompagnement consiste toujours à faire le point sur le budget de la

personne qui nous sollicite, explique Jean-Louis Kiehl, président de la fédération. Ensuite, nous pouvons, par exemple, entamer une médiation auprès des créanciers, aider à négocier le rachat de tous les crédits auprès du banquier, ou encore aider la personne à monter un dossier de surendettement. »

Depuis novembre, dans le cadre d'une expérience qui durera une année, les adhérents de la Mutuelle Familiale en difficultés financières peuvent bénéficier gratuitement des conseils de ces experts s'ils le souhaitent. Après un échange avec l'adhérent, les services sociaux de la mutuelle lui proposent un rendez-vous téléphonique avec Cresus pour un premier contact. Après que Cresus lui a expliqué le dispositif, et s'il en est d'accord, l'adhérent pourra ainsi se faire accompagner par l'association.

Celle-ci a noué différentes conventions avec des opérateurs financiers, des fournisseurs d'énergies, des assurances, des mutuelles... Mais souvent, ces créanciers incitent eux-mêmes leurs clients à se tourner vers l'association. « Or beaucoup hésitent ou tardent à nous téléphoner, souligne Jean-Louis Kiehl. Avec la Mutuelle Familiale, c'est nous qui allons vers l'adhérent, ce qui est plus simple et confortable pour lui. C'est un exemple à suivre. Le monde

serait meilleur si tout le monde acceptait de chercher une solution avant de laisser les gens s'enfoncer. »

Car, en effet, les cas de surendettement sont de plus en plus nombreux et dramatiques. Le nombre de ménages français ayant recours à la Commission de surendettement a été multiplié par 4 en trente ans. « Un dossier de surendettement est déposé toutes les deux minutes à la Banque de France », s'alarme Jean-Louis Kiehl.

Cresus se bat depuis vingt ans pour la création d'un fichier qui permettrait d'évaluer la situation des emprunteurs avant de leur prêter à nouveau de l'argent. « En attendant sa création et son application, les banques et organismes de crédit continuent d'accorder des prêts sans craindre de condamner des familles entières; le surendettement est responsable de près de trois suicides chaque jour ! »

Depuis qu'il est épaulé par Cresus, Olivier a vu certains de ses créanciers accepter de rééchelonner ses dettes. « Et je vais revoir mon dossier de surendettement avec l'association, ajoute-t-il. J'encourage ceux qui ont des dettes à ne pas attendre pour se faire aider. Plus on agit tôt, plus on s'en sort facilement. » Un conseil... en or. ■

O. V. C.
Renseignements sur le site www.cresusalsace.org



THOMAS PADILLI/MAX PPP

Jean-Louis Kiehl, président de Cresus.

UNE JOURNÉE POUR CONJUGUER SPORT, SANTÉ ET PLAISIR

POUR INCITER SES ADHÉRENTS À PRATIQUER UN SPORT, LA MUTUELLE FAMILIALE ORGANISE LA RENCONTRE « ACTIVITÉ PHYSIQUE POUR TOUS » LE 18 JANVIER. UNE JOURNÉE QUI VA AIDER LES PARTICIPANTS À TROUVER LE SPORT QUI LEUR CONVIENT.



Moins d'un Français sur deux assure avoir une activité physique « au moins une fois par mois », selon l'étude sport/santé de la Fédération française d'éducation physique et de gymnastique volontaire (Ffepgv). Certes, 9 sur 10 assurent pratiquer un sport « au moins occasionnellement » chaque année. Mais la pratique régulière, hebdomadaire, ne concerne qu'un de nos concitoyens sur 2. Or, c'est cette dernière qui nous fait du bien ! Pratiquer régulièrement une activité physique permet de préserver son capital osseux, de limiter le risque de développer un cancer, d'augmenter sa résistance aux infections ou encore de retarder le vieillissement cérébral.

Mais débuter ou reprendre une activité sportive lorsqu'on n'a pas chaussé ses baskets depuis longtemps, c'est compliqué. Quelle activité dois-je choisir ? Vais-je pouvoir m'intégrer à un groupe de pratiquants qui, eux, maîtrisent la discipline depuis des années ? Est-ce à ma portée ? Ces questions sont des freins... que la Mutuelle Familiale entend bien lever.

« Dans le cadre de notre politique de prévention, nous encourageons nos adhérents à pratiquer une activité physique régulière », explique Julie Kelly, chef du projet prévention à la Mutuelle Familiale. Tout au long de l'année, la mutuelle organise déjà régulièrement des sorties « découverte » pour s'initier à la marche nordique ainsi que des at-



liers « équilibre et prévention des chutes » à destination des seniors.

« Pour accompagner nos adhérents vers une pratique régulière, nous pensons que nous devons aller plus loin, poursuit Julie Kelly. Et, pour les aider à trouver le sport qui leur convient, nous organisons dans la matinée du 18 janvier la rencontre « Activité physique pour tous » au siège de la mutuelle. »

Ce jour-là, un médecin du sport expliquera les bénéfices de la pratique d'une activité physique ré-

gulière à tout âge. Après ce temps d'information collectif, les adhérents pourront avoir des entretiens individuels avec lui, ainsi qu'avec des représentants de la Fédération française Epmm Sports pour tous. « Ces spécialistes leur conseilleront tel ou tel type d'activité physique en fonction de leurs aptitudes physiques et de leurs antécédents médicaux », précise Julie Kelly. Les représentants de Fédération française Epmm Sports pour tous feront aussi passer à ceux qui le désirent des tests pour évaluer leur condition physique.

Les participants qui le souhaitent seront invités à remplir un questionnaire sur leurs attentes en matière sportive. Leurs réponses permettront de mettre en place des séances d'initiation qui seront dispensées par la Fédération française Epmm Sports pour tous entre mars et juin.

« Ce programme découverte sera élaboré à partir des réponses à ce questionnaire, indique Julie Kelly, et nous souhaitons intéresser les adhérents de tous âges. Toutes les envies sont les bienvenues, de la « bébé gym » pour les moins de 5 ans au Pilates, en passant par le yoga et la zumba... » Les adhérents pourront s'inscrire à ce cycle d'initiation dès ce 18 janvier.

A la fin du mois de juin, l'ensemble des structures sportives de proximité seront réunies par la Mutuelle Familiale pour une « journée bilan », qui sera surtout l'occasion pour les adhérents d'aller plus loin dans leur redécouverte du sport et, pour-

quoi pas, de s'inscrire à une activité pour une saison complète, cette fois. ■

O. V. C.

Rencontre « Activité physique pour tous », le 18 janvier, de 10 heures à 13 heures, 52, rue d'Hauteville 75010 Paris. Inscription obligatoire après du service prévention, au 01 55 33 40 18 ou à prevention@mutuelle-familiale.fr

PRÉVENTION LES INITIATIVES

EN ÎLE-DE-FRANCE

Paris

- 15 janvier : atelier « Connaître son sommeil pour mieux dormir », de 14 h 30 à 17 heures.
- 18 janvier : rencontre « Activité physique pour tous », de 10 heures à 13 heures (lire ci-contre).
- 22 janvier : atelier « Prévention des accidents domestiques », de 14 h 30 à 17 heures.
- 11 février : séance de présentation de l'atelier mémoire Mémomut, de 14 h 30 à 17 heures.

Ivry (Val-de-Marne)

- 18 janvier : formation Croix-Rouge aux gestes d'urgence (Psc1), de 9 heures à 18 heures.

Argenteuil (Val-d'Oise)

- 23 janvier : atelier « Connaître son sommeil pour mieux dormir », de 14 h 30 à 17 heures.
- 30 janvier : atelier « Prévention des accidents domestiques », de 14 h 30 à 17 heures.

Franconville (Val-d'Oise)

- 21 janvier : atelier « Connaître son sommeil pour mieux dormir », de 14 h 30 à 17 heures.
- 28 janvier : atelier « Prévention des accidents domestiques », de 14 h 30 à 17 heures.

Drancy (Seine-Saint-Denis)

- 5 février : atelier qualité de l'air intérieur « La maison de Justin », de 14 h 30 à 17 heures.

Eaubonne (Val-d'Oise)

- 13 février : séance de présentation de l'atelier mémoire Mémomut, de 14 h 30 à 17 heures.

Renseignements et inscriptions par courriel à prevention@mutuelle-familiale.fr ou, par tél., au 01 55 33 40 18.

EN LORRAINE

Jarny (Meurthe-et-Moselle)

- 21 janvier : début de l'atelier de prévention des troubles de la mémoire.

Conflans-en-Jarnisy (Meurthe-et-Moselle)

- Expo sur les perturbateurs endocriniens à l'agence de la Mutuelle Familiale, du 20 au 31 janvier. Animation les 22 janvier et 30 janvier de 13 h 30 à 16 heures.

Renseignements et inscriptions par courriel à ebiasion@mutuelle-familiale.fr ou, par tél., au 03 82 47 14 66.

Nancy (Meurthe-et-Moselle)

- 1^{er} février : tremplin « Mut'en Scène », à l'Autre Canal, à partir de 18 heures (lire ci-contre). Rens. 03 83 38 44 88.

EN BRETAGNE

Pont-l'Abbé (Finistère)

- 30 janvier : dépistage auditif à l'agence de la Mutuelle Familiale, de 9 h 15 à 18 heures.

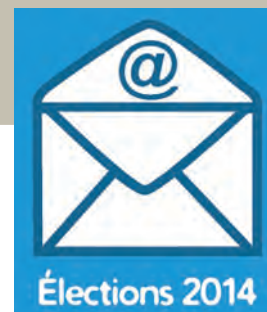
Renseignements et inscriptions par courriel à apirou@mutuelle-familiale.fr et, par tél., au 02 98 95 41 79.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Reims (Marne)

- Tous les mardis, exposition sur les perturbateurs endocriniens.

Renseignements par courriel à pcaudron@mutuelle-familiale.fr et, par tél., au 03 26 47 51 52.



ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS DE LA MUTUELLE FAMILIALE

VOTEZ POUR EUX, VOTEZ POUR VOUS!

RENCONTRE AVEC MARTINE ADLER, DÉLÉGUÉE MUTUALISTE DEPUIS SIX ANS, QUI NOUS EXPLIQUE SON ENGAGEMENT.

Depuis le 20 janvier et jusqu'au 3 mars prochain, les adhérents de la Mutuelle Familiale peuvent voter pour élire leurs délégués. Les modalités de cette élection (par courrier ou par Internet) sont expliquées ci-dessous.

Martine Adler, soixante-sept ans, est candidate à un troisième mandat. Cette dynamique Parisienne n'ignore pas que beaucoup d'adhérents hésitent à voter ou oublient de le faire.

« Je le sais, car j'étais comme eux : je ne votais pas ! lance-t-elle sans langue de bois. J'ai longtemps pensé que cela ne me concernait pas. Quelle erreur ! Ce sont les bulletins de chacun qui nous donnent notre légitimité. »

Les 168 délégués qui seront bientôt élus pour trois ans sont tous des adhérents de la mutuelle et tous bénévoles. Ils composent l'assemblée générale, élisent les membres du conseil d'administration, statuent sur les comptes annuels, l'évolution des garanties ou encore la création de nouveaux services...

« Être délégué, c'est représenter les adhérents dans toutes leurs diversités, souligne la candidate. Cela signifie donc débattre et valider des décisions en fonction de l'intérêt commun. »



LAURENT VAUTRIN

■ Une femme curieuse et engagée

Aujourd'hui retraitée, Martine Adler a longtemps exercé le métier de psychologue du travail dans des entreprises et des associations. Dans son histoire personnelle, être couvert par une mutuelle

est toujours allé de soi. « Comme mes parents et grands-parents avant moi, j'avais une mutuelle, mais je ne me sentais pas "mutualiste". J'ignorais qu'il existait un secteur privé, concurrent, n'ayant pas du tout la même vision généreuse et solidaire de la santé. »

Une fois à la retraite, Martine Adler se découvre du temps libre et, étant d'une nature curieuse, commence à s'intéresser plus qu'avant à l'actualité de la santé, à lire davantage la presse, et notamment *Viva*.

« Jusqu'alors, je le feuilletais en m'arrêtant aux articles susceptibles de m'intéresser. En y prêtant plus d'attention,

j'ai découvert l'existence des délégués, une fonction dont j'ignorais tout, mais qui m'a interpellée. » Sa soif de connaissances la décide à postuler pour un premier mandat il y a maintenant un peu plus de six ans. « J'ai dé-

barqué dans les assemblées générales naïvement, ne connaissant rien au Code de la mutualité, au fonctionnement interne... » Martine Adler a depuis affûté ses connaissances et a même, dans ce but, suivi trois formations spécifiques.

■ Un vote, un soutien

Si Martine Adler se représente pour un nouveau mandat, c'est d'une part que cela l'intéresse à titre personnel, mais aussi parce qu'elle veut défendre l'approche mutualiste.

« Bon nombre d'adhérents ne voient leur mutuelle que comme un organisme de "complémentaire" santé. Or c'est bien plus que cela, puisque son fonctionnement repose sur des valeurs de solidarité, qu'elle s'implique dans la prévention, l'éducation. »

Martine Adler est convaincue que la santé ne doit en aucun cas faire l'objet d'enjeux financiers au détriment des assurés ou de la collectivité.

« Voter, c'est défendre une vision non mercantile de la santé, bien loin de celle des compagnies d'assurances. La pérennité mutualiste est menacée par une approche marketing de la santé. Un vote, c'est un soutien. » ■ O. V. C.

Un geste essentiel à la vie démocratique de votre mutuelle : voter pour élire vos délégués

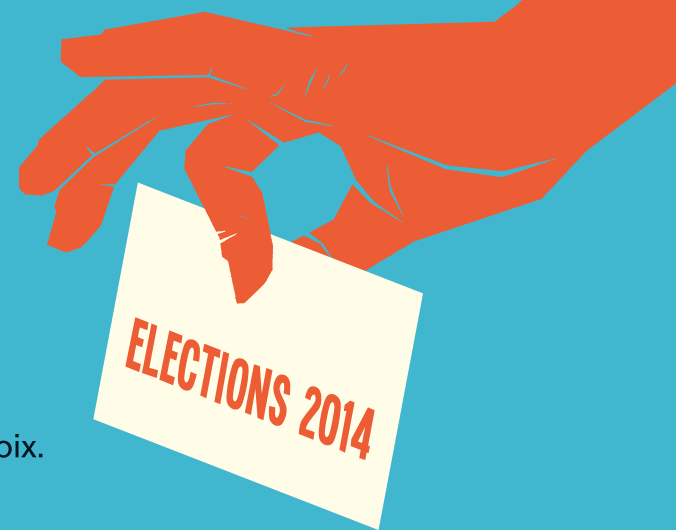
Comment voter par Internet ?

- Connectez-vous au site sécurisé www.jevoteenligne.com/mutuelle-familiale2014 ou cliquez sur le lien en page d'accueil du site www.mutuelle-familiale.fr
- Saisissez votre identifiant et votre code confidentiel transmis dans le matériel de vote que vous avez reçu.
- Validez votre choix d'un simple clic. Editez votre attestation de vote si vous le souhaitez.

Comment voter par correspondance ?

- Noircissez au verso du bulletin de vote que vous avez reçu la case correspondant à votre choix.
- Détachez le bulletin en suivant les pointillés et glissez-le dans l'enveloppe retour jointe.
- Postez l'enveloppe sans l'affranchir, à l'adresse indiquée.

Pour tout renseignement, tél. 01 55 33 42 99
Courriel : electionsdelegues@mutuelle-familiale.fr



Mutuelle Familiale
Entre nous, la solidarité

GARDER BON PIED BON ŒIL

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES, LA MUTUELLE FAMILIALE PROPOSE À SES ADHÉRENTS SENIORS DES ATELIERS ÉQUILIBRE QUI LEUR PERMETTENT DE MIEUX ANTICIPER LE RISQUE DE CHUTES.

« Imaginez que vous êtes dans la rue. Il a plu et vous devez rentrer chez vous malgré les obstacles », explique Julie Kelly, chef du projet prévention à la Mutuelle Familiale. Face à elle, sept seniors venus participer à leur séance hebdomadaire de l'atelier équilibre au siège de la mutuelle. Tour à tour, ils vont slalomer autour de plots, enjamber des blocs de plastique et traverser un tapis de mousse bien instable.

Certains se font aider par Julie, car chaque exercice est adapté à la condition physique des participants. Parmi eux, il y a Denise, quatre-vingt-neuf ans, qui, quelques jours plus tôt, a chuté dans la rue. A ses côtés, Vassilissa, soixante-trois ans, explique qu'elle perd l'équilibre depuis un infarctus. Volontaire, elle fait les exercices avec détermination. « Pour que cela soit efficace, il faut se motiver », souligne-t-elle. Sur les dix inscrits à l'atelier, sept ont fait une chute au cours des douze derniers mois. Ce ne sont pas des cas isolés. Chaque année, une personne de plus de soixante-cinq ans sur trois est victime d'une chute. Ces chutes sont d'ailleurs la première cause de mortalité dans cette tranche d'âge.

Anticiper la perte d'équilibre et aider ceux qui en souffrent déjà sont les objectifs de l'atelier. « Beaucoup ont été encouragés par leur médecin à avoir une activité physique, mais c'est compliqué de s'y mettre seul », souligne Julie Kelly. C'est pourquoi la mutuelle invite par courrier ses adhérents concernés à suivre ce programme. En Ile-de-France, il se déroule sur 24 séances hebdomadaires d'une heure et demie (échauffement, exercices d'équilibre, renforcement musculaire et discussion sur des thématiques santé).

■ Esprit potache et reprise de confiance en soi

Ce jour-là, après le slalom, l'exercice consiste à reproduire un pas de charleston sur le rythme d'une musique. Rapidement, les blagues fusent, car si l'effort est réel, l'atmosphère est détendue, presque potache. « Beaucoup viennent surtout pour le divertissement », re-

marque Vassilissa. Briser l'isolement est d'ailleurs l'un des buts affichés de l'atelier. Les participants ont des exercices à exécuter à la maison, mais beaucoup ont du mal à les faire. « Ici on a un public, cela nous motive », rigole Sabine, soixante-quinze ans, qui explique avoir gagné en assurance depuis qu'elle suit l'atelier.

■ Repartir du bon pied

Anita non plus ne doute pas des bienfaits de l'atelier. Parisienne de soixante-dix-sept ans et adhérente de la Mutuelle Familiale depuis plus de trente ans, sa vie a été bouleversée par les séances qu'elle a suivies entre



ÉLÉONORE HENRY DE FRAHAN

fin 2012 et le printemps 2013. « J'ai eu des problèmes au genou, et puis mon mari est tombé malade, avant de mourir d'un cancer... Bref, j'avais le moral à zéro et je ne bougeais plus. » Lorsqu'elle répond à l'invitation de la mutuelle à suivre l'atelier, c'est la première fois qu'elle quitte sa maison depuis deux ans. « Au début, cela m'a contrainte à sortir », souligne-t-elle.

Mais l'obligation est vite devenue un plaisir. Anita se sent plus sûre d'elle et retrouve l'envie de voir du monde. Suivant les conseils de Julie Kelly, elle retire de chez elle les tapis qui risquent de la faire chuter, écarte les fils électriques qui traînent et se remet au sport. « Une fois par semaine, je fais de la marche nordique, et une autre fois, de la gymnastique douce ; rien d'extraordinaire », explique-t-elle modestement.

Tout comme Anita, à la fin de leur atelier, Denise, Vassilissa et leurs amis participeront à une « journée découverte » au cours de laquelle tous pourront tester cinq disciplines différentes et obtenir les adresses de clubs d'activité prêts à les accueillir.

Tentés, vous aussi ? Reportez-vous à l'agenda ci-contre pour découvrir la liste des ateliers déjà programmés. ■ O. V. C.

AGENDA DES ATELIERS

ÎLE-DE-FRANCE : à Gennevilliers, présentation le 12 juin de l'atelier qui se déroulera à partir du 18 septembre jusqu'à avril 2015. Rens. à prevention@mutuelle-familiale.fr ou au 01 55 33 40 18.
PICARDIE : à Thourotte, l'atelier se déroulera de mars à juillet. Rens. à preventionpicardie@mutuelle-familiale.fr ou au 03 44 96 30 65.
LORRAINE : à Tucquegnieux, présentation début mars de l'atelier qui se déroulera d'avril à juin. Rens. à preventionlorraine@mutuelle-familiale.fr ou au 03 82 47 14 66.
CHAMPAGNE-ARDENNE : à Reims, présentation le 17 février de l'atelier qui se déroulera de mars à mai. Rens. à preventionchampagneardenne@mutuelle-familiale.fr ou au 03 26 47 51 52.

PRÉVENTION LES INITIATIVES

EN ÎLE-DE-FRANCE

Torcy (Seine-et-Marne)

■ 10 février : séance de présentation de l'atelier mémoire Mémomut, de 14 h 30 à 17 heures.

Paris

■ 11 février : séance de présentation de l'atelier mémoire Mémomut, de 14 h 30 à 17 heures.

Eaubonne (Val-d'Oise)

■ 13 février : séance de présentation de l'atelier mémoire Mémomut, de 14 h 30 à 17 heures.

Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

■ 22 février : initiation aux gestes d'urgence pédiatriques, de 13 heures à 18 heures.

Mantes (Yvelines)

■ 26 février : test de la vue des tout-petits.

Drancy (Seine-Saint-Denis)

■ 1^{er} mars : atelier « Connaître son sommeil pour mieux dormir », de 10 heures à 12 heures.

8 mars : atelier sur la prévention des accidents domestiques, de 10 heures à 12 heures.

Les Mureaux (Yvelines)

■ 29 mars : initiation aux gestes d'urgence pédiatriques, de 13 heures à 18 heures.

Renseignements et inscriptions par courriel à prevention@mutuelle-familiale.fr ou, par tél., au 01 55 33 40 18.

EN LORRAINE

Thionville (Moselle)

■ 20 février : film-débat et présentation de l'atelier Fil mauve, destiné aux personnes qui accompagnent au quotidien un proche atteint de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Objectifs : mieux comprendre la maladie, acquérir de nouvelles compétences pour faire face aux difficultés, améliorer les relations avec les soignants. Au conservatoire, 8, place Marie-Louise, à 14 h 30.

Homécourt (Meurthe-et-Moselle)

■ 1^{er} mars : prévention et secours civique de niveau 1 (Psc1), formation proposée de 8 heures à 17 h 30 à l'agence de la Mutuelle Familiale, 89, avenue de la République (sur inscription).

Renseignements et inscriptions par courriel à preventionlorraine@mutuelle-familiale.fr ou, par tél., au 03 82 47 14 66.

PICARDIE - CHAMPAGNE-ARDENNE

Epernay (Marne)

■ 12 février : atelier Nesting, comment créer un environnement intérieur le plus sain possible, au centre communal d'action sociale (sur inscription).

Reims (Marne)

■ 13 mars : dans l'après-midi, séance de présentation de l'atelier mémoire, au Centre international de séjour. Celle-ci sera suivie de 10 séances (inscription nécessaire).
 ■ Exposition itinérante sur les perturbateurs endocriniens à Reims et Epernay (voir notre article page 14).

Renseignements et inscriptions par courriel à pcaudron@mutuelle-familiale.fr ou, par tél., au 03 26 47 51 52.



SOCIALE ET SOLIDAIRE, QUAND L'ÉCONOMIE A DU SENS

AU LENDEMAIN DE LA 6^E ÉDITION DU MOIS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, EN NOVEMBRE, RETOUR SUR UN SECTEUR QUI CONCILIE UTILITÉ SOCIALE, INTÉRÊTS COLLECTIFS ET EFFICACITÉ ÉCONOMIQUE.

Pas toujours bien connue du grand public, l'économie sociale et solidaire (Ess) représente pourtant un poids économique et un gisement d'emplois importants. Elle regroupe les mutuelles, les coopératives, les associations et les fondations.

Parmi leurs points communs : mettre l'économie au service de l'individu et non l'inverse, être gérées démocratiquement et exercer leurs activités sous le principe de la lucrativité limitée (les bénéfices ne rémunèrent pas d'actionnaires). Des causes nobles... et efficaces, puisque ces structures résistent souvent mieux à la crise que bien des entreprises du modèle classique. En témoigne un taux de création d'emplois de 23 % ces dix dernières années, contre 7 % pour l'économie traditionnelle.

Pour mieux se faire connaître, depuis six ans, les chambres régionales de l'économie sociale et solidaire (Cress) font de novembre le Mois de l'Ess. Cette année, plus de 2 000 manifestations ont été organisées dans tout le pays. Acteur majeur et historique de cette économie solidaire, le monde mutualiste est, bien sûr, partenaire de ce rendez-vous national, solidement ancré dans les territoires.

■ Au nom de la loi

Cette année, le « Mois » fut placé sous l'actualité du projet de loi porté par Benoît Hamon, ministre délégué, chargé de l'Économie sociale et solidaire et de la Consommation. Sa loi-cadre, qui devrait entrer en application au premier semestre 2014, vise à développer ce sec-

teur. Elle va notamment y intégrer les entreprises (sociétés anonymes, sociétés anonymes à responsabilité limitée...) qui choisiront d'appliquer les grands principes de l'Ess. « Le texte de loi n'est pas qu'un simple règlement intérieur de l'économie sociale et solidaire, a souligné le ministre. Il a pour ambition de permettre un changement d'échelle. » La loi apporte à l'Ess une nouvelle définition, une reconnaissance et de nouvelles règles pour faciliter son financement par les acteurs publics et privés.

EN CHIFFRES

En France, l'Ess, c'est :
222 900 entreprises ou structures ;
2,34 millions de salariés ;
10 % du Pib ;
10,3 % des emplois ;
13,9 % de l'emploi du secteur privé.

Une intégration dans le marché qui, pour certains observateurs, n'est toutefois pas sans dangers. « Est-il possible de protéger suffisamment les projets de l'économie sociale et solidaire qui réussissent contre la prédation qu'exerce le système capitaliste ambiant, et dont [les entreprises du secteur] furent incapables de se protéger autrefois ? » s'interroge par exemple sur son site Paul Jorion, chercheur en sciences sociales.

Ce qui est sûr, c'est que la société a plus que jamais besoin de cette forme d'entreprise solidaire. A nous de la défendre. ■

Olivier Van Caemerbèke
olivier.vancaemberke@viva.presse.fr

« UNE CHANCE POUR ÉVOLUER, OSER, INNOVER »

ENTRETIEN AVEC JACQUES SEGUIN, PRÉSIDENT DU PÔLE FRANC-COMTOIS DE LA MUTUELLE FAMILIALE ET PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE FRANCHE-COMTÉ.



OLIVIER PERRENOUD

A quoi sert le Mois de l'Ess ?

Même si l'Ess est dans l'air du temps, ses acteurs souffrent encore d'un vrai problème de reconnaissance par le grand public comme par bien des acteurs économiques. Ce rendez-vous est l'occasion d'en montrer la diversité, le poids, et d'en rappeler les valeurs. L'autre objectif

est d'interpeller les partenaires qui se revendiquent de l'Ess, de les fédérer. Participer au Mois de l'Ess, c'est affirmer que l'on se reconnaît dans un collectif. Les mutuelles devraient d'ailleurs, à mon avis, s'approprier davantage cette manifestation, qui constitue une opportunité pour valoriser le modèle mutualiste et sa manière d'entreprendre autrement.

Comment le monde mutualiste peut-il profiter de l'actuelle dynamique de l'Ess ?

Cela devrait être une chance pour évoluer, pour oser, pour innover. Nous sommes aujourd'hui centrés sur la santé, la complémentaire santé. Pourquoi ne pas imaginer de nouvelles choses, proposer de nouveaux services à nos adhérents ? Nous devons créer des ponts avec les autres acteurs de l'Ess et, à leurs côtés, investir d'autres champs, tels que les services à la personne, le développement durable, le handicap...

Approuvez-vous la loi Hamon sur l'Ess ?

C'est une loi historique, puisque c'est la première en la matière et il serait difficile de ne pas s'en féliciter. Mais je reste lucide. Si le monde politique s'intéresse maintenant à nous, c'est surtout la conséquence de notre bonne résistance à la crise, de la démonstration de notre « performance » économique. Soudain, nous devenons attractifs. Reste qu'ouvrir le secteur à des entreprises commerciales qui n'ont pas les statuts des « pères fondateurs », c'est prendre le risque de banaliser ce qui fait l'identité de l'Ess et, au pire, la dissoudre dans l'économie traditionnelle. Toutefois, constater que notre modèle devient l'exemple à suivre me donne de l'espoir pour la société de demain. ■

Propos recueillis par O. V. C.



LES MUTUALISTES SE SONT MOBILISÉS PARTOUT EN FRANCE

■ À REIMS (Marne), lors de la journée « Un dimanche autrement », la Mutuelle Familiale tenait un stand (photo) et proposait un jeu de l'oie géant sur le thème de l'environnement. Une conférence-débat, « Une Sécu de haut niveau, une mutuelle pour tous », organisée par les Mutuelles de France, a réuni la Mutualité française, le collectif interassociatif sur la santé (Ciss) et la Cress Champagne-Ardenne, ainsi que le comité régional Cgt.

■ À SAINT-QUENTIN (Aisne), la Mutualité française Picardie a remis les prix de la Course en solidaire, qui récompensent des projets collectifs et locaux sur la solidarité (entraide, insertion, lutte contre les exclusions...).

■ À PARIS, cinq prix de la Course en solidaire ont été remis par la Mutualité française Ile-de-France dans le cadre du forum de l'Ess organisé par la mairie du XIII^e arrondissement. Le stand de la Mutualité était destiné à sensibiliser à la santé environnementale, avec une exposition sur les perturbateurs endocriniens ainsi qu'un atelier, « Justin peu d'air », sur la qualité de l'air intérieur.

■ À DOLE (Jura), une conférence sur le thème « Une Sécu de haut niveau, une mutuelle pour tous » a été organisée par les Mutuelles de France et la Mgen.



TESTS À L'ŒIL POUR LES PETITS

L'UNION DES MUTUELLES D'ÎLE-DE-FRANCE, EN PARTENARIAT AVEC LE CENTRE DE SANTÉ ALICE-GROSPERRIN, ORGANISE DES SÉANCES GRATUITES DE DÉTECTION DE L'AMBLYOPIE, UNE AFFECTION VISUELLE QUI TOUCHE ENTRE 4 ET 7 % DES ENFANTS.



MAGALI DELPORTE

"J'ai fait un test pour regarder l'œil, s'il est bien mis. C'était facile, j'ai eu tout bon », sourit Gisèle, presque quatre ans. La petite fille porte encore le gros autocollant qui a servi à lui couvrir l'œil gauche pendant l'examen.

Comme une dizaine d'autres bouts de chou, ce mercredi-là, Gisèle s'est rendue avec sa maman dans le magasin les Opticiens mutualistes de Montreuil (Seine-Saint-Denis) pour y passer un test, gratuit, de détection de l'amblyopie. Ce trouble de la vision, mal connu du grand public, entraîne une baisse de l'acuité visuelle, le plus souvent d'un seul œil.

L'examen dure une vingtaine de minutes et est assez ludique. Léonor Mary, l'orthoptiste qui officie ce jour-là, approche d'abord du visage de l'enfant un bâtonnet surmonté d'un petit pingouin et observe le comportement du regard, puis demande à l'enfant, après lui avoir recouvert un œil, de reconnaître des formes ou des dessins. Elle teste aussi sa capacité à distinguer le relief d'une image en trois dimensions.

Un jeu d'enfant ou presque, pour Mevasoa, trois ans, fière de sa toute nouvelle paire de lunettes, pour Julien, huit ans, qui a « l'œil qui pleure à l'école », ou pour Justine, six ans et demi, qui a « parfois mal à droite ». « Elle est parfaite, cette médecin, lance la maman de Yasmine, trois ans. Les enfants sont vite déconcentrés, mais elle reste très patiente. »

■ Un véritable enjeu de santé

Pour mettre encore un peu plus à l'aise les enfants, le magasin a fait appel à un animateur. Damien, le « clown lutin », les fait jouer, les maquille, réalise des tours de magie et transforme des ballons de baudruche en chien, en épée de pirate ou en cœur.

Derrière les sourires des petits, il y a toutefois un véritable enjeu de santé. « L'amblyopie touche entre 4 et 7 % des enfants, précise Léonor Mary. Elle est généralement indétectable par les parents. Il est essentiel de la dépister le plus tôt possible, car, traité avant quatre ans, ce trouble peut totalement disparaître. » S'il est diagnostiqué après six ans, la récupération est beaucoup plus compliquée, et devient presque impos-

sible après dix ans. « L'œil sain compensera la faiblesse de l'autre, mais se fatiguera plus vite, ajoute l'orthoptiste. Et en cas de souci sur l'œil en bonne santé, la personne peut se retrouver avec de graves troubles de la vision. »

Le papa de Timothée, six ans, assure ne pas avoir d'inquiétudes particulières, mais préfère être prudent. « J'ai vu une affiche qui annonçait ce dépistage à quelques mètres de là où j'habite, ce qui m'a incité à amener mon fils. Sans cette proximité, je n'aurais jamais pensé à faire dépister ce trouble visuel, dont j'ignorais même l'existence. »

Pour Isabelle Stahl, la responsable du magasin, l'opération fut une totale réussite. « C'était une première, et nous renouvellerons l'expérience, assure-t-elle. J'envisage aussi de l'étendre à d'autres maladies, comme la dégénérescence maculaire liée à l'âge. »

Si vous aussi souhaitez que votre enfant bénéficie d'un dépistage gratuit, reportez-vous à l'encadré ci-dessous pour connaître les lieux et les dates où ces séances de détection de l'amblyopie sont proposées. ■

Olivier Van Caemberbeke
olivier.vancaemberbeke@viva.presse.fr

■ **Mercredi 6 novembre,**
de 14 h 30 à 18 heures
Les Opticiens mutualistes,
212, rue des Pyrénées,
75020 Paris.
Tél. 01 47 97 57 34.

■ **Mercredi 13 novembre,**
de 14 h 30 à 18 heures
Les Opticiens mutualistes,
128, avenue Henri-Barbusse,
93700 Drancy.
Tél. 01 48 30 84 04.

■ **Mercredi 20 novembre,**
de 14 h 30 à 18 heures
Les Opticiens mutualistes,
78, rue Paul-Vaillant-Couturier,
95100 Argenteuil.
Tél. 01 39 47 07 08.

■ **Mercredi 27 novembre,**
de 14 h 30 à 18 heures
Les Opticiens mutualistes,
21, place Galignani,
91100 Corbeil-Essonnes.
Tél. 01 60 89 15 05.

■ **Mercredi 11 décembre,**
Maison de la petite
enfance, 78130
Les Mureaux. S'inscrire
à prevention@mutuelle-familiale.fr ou, par
tél., au 01 55 33 40 18.

REMISE DE CADEAUX

LES PARRAINS ET LES ADHÉRENTS À L'HONNEUR

"C'est promis, je vous enverrai une carte postale ! » lance, le sourire aux lèvres, Patricia Risede. Dans ses mains, un chèque-cadeau offert par la Mutuelle Familiale. Ce chèque, d'une valeur de 300 euros, est à valoir sur un week-end en thalassothérapie.

Patricia Risede est adhérente de la Mutuelle Familiale depuis 2001, et c'est son nom qui a été tiré au sort parmi ceux de près de 800 autres adhérents qui, comme elle, ont parrainé un de leurs proches.

« Nos adhérents sont les mieux placés pour parler de leur mutuelle autour d'eux, a souligné Léonora Tréhel, la présidente de la Mutuelle Familiale, le 7 octobre dernier lors de la remise du lot gagnant. Nous pensons que la santé n'est pas un commerce, mais que c'est un droit pour tous. Parrainer un proche, c'est renforcer et défendre cette vision-là. »

Technicienne en recherche médicale dans une unité de l'Inserm à la faculté de pharmacie de Paris, Patricia Risede a parrainé Flavien, son fils de vingt-cinq ans, qui, lui aussi, a reçu un bon-cadeau identique. « Comme tout le monde, je souhaite être bien rem-

boursée, a-t-elle souligné. Mais je fais attention à l'équation entre cotisations et remboursements. Je suis vigilante, je refuse autant que possible de consulter les médecins qui pratiquent les dépassements d'honoraires. » Une attitude vertueuse que le hasard a choisi de récompenser.

Autre heureuse gagnante mise à l'honneur ce jour-là, Maria Deboosère, qui avait été tirée au sort lors de la tombola organisée sur le stand de la Mutuelle Familiale à la Fête de l'Humanité. Elle a aussi reçu des mains de la présidente son prix de 1 000 euros, qui sera le bienvenu pour préparer un futur séjour en thalasso ! ■ O. V. C.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

LE RÔLE DES 34 ADMINISTRATEURS EST CENTRAL PUISQUE CE SONT EUX QUI DÉTERMINENT LES GRANDES ORIENTATIONS DE LA MUTUELLE FAMILIALE. ÉLUS EN MAI PAR LES DÉLÉGUÉS, SOLÉANE DUPLAN, TRENTE-TROIS ANS, ET FÉLIX ABECIA, CINQUANTE-NEUF ANS, SONT VENUS GROSSIR LES RANGS DE CES BÉNÉVOLES MILITANTS À L'OCCASION DE DEUX DÉPARTS ANTICIPÉS. RENCONTRE.

FÉLIX ABECIA

« Mon premier contact avec la Mutuelle Familiale, je l'ai eu par l'intermédiaire d'un copain de travail à l'usine Thomson Csf d'Issy-les-Moulineaux. Ce collègue était son "correspondant". Il gérait les adhésions, les transactions, certains paiements, etc. Incroyable, non ? C'était en 1973. J'avais dix-neuf ans, et je débute comme agent technique électronicien. » Depuis cette année-là, Félix Abecia est adhérent de la Mutuelle Familiale.

S'il a vu l'organisation se professionnaliser, pour lui, l'Adn de la mutuelle n'a pas changé. « Tout en étant vigilante sur les équilibres économiques et comptables, notre mutuelle a toujours pour préoccupation centrale les individus. Elle est restée proche de ses adhérents, à leur écoute, et attentive à leurs situations. »

L'histoire personnelle du nouvel administrateur est à l'image de ces principes. « Je suis fils de réfugiés de la guerre d'Espagne et, incontestablement, cela éclaire le chemin qui a toujours été le mien, commente-t-il. J'ai été élevé, j'ai grandi et j'ai travaillé dans des environnements où l'intérêt collectif a toujours primé sur l'individu. »

Depuis janvier 2012, Félix Abecia est directeur de l'administration confédérale de la Cgt, syndicat dans lequel il a milité dès ses vingt ans. Auparavant, entre 1982 et 1994, il a travaillé comme formateur technique auprès de personnes handicapées accueillies aux centres de réadaptation professionnelle et sociale Suzanne-Masson (dans le XII^e arrondissement) puis Jean-Pierre-Timbaud (à Montreuil, en Seine-Saint-Denis). « Des réalisations sociales de la fédération de la métallurgie de la Cgt d'Ile-de-France », rappelle-t-il. Activité qu'il poursuivra au centre Jean-Pierre-Timbaud en devenant chargé de communication, puis directeur de l'établissement après avoir obtenu un master 2 en droit de gestion des activités publiques sanitaires et médico-sociales.

« DÉFENDRE
UNE VISION DE
LA SANTÉ SUR
DES BASES
SOLIDAIRES »

Félix Abecia a été aussi membre du CA et secrétaire général de la Fédération des associations, groupements

et établissements pour la réadaptation des personnes en situations de handicap (Fagerh), dont il reste le représentant au sein de la conférence de territoire de santé de Seine-Saint-Denis. « Je connais donc bien le secteur médico-social. Mettre mon expérience au service de la Mutuelle Familiale était presque une évidence pour moi. »

Félix Abecia fait partie des rares Français qui pourront prendre leur retraite à taux plein à 60 ans. « Je pars le 1^{er} mai 2014 ! Cela ne s'invente pas », lance-t-il dans un sourire. Une retraite qu'il envisage donc active et, en partie, dédiée à la mutuelle.

En plus de sa casquette de nouvel administrateur, Félix Abecia a aussi accepté de devenir membre du « comité d'audit de contrôle interne de la Mutuelle Familiale », dont la mission est de s'assurer de la bonne gestion de l'organisme.

« Depuis La Fontaine on nous dit que, "selon que vous serez puissant ou misérable, les jugements de cour vous rendront blanc ou noir". Il faut faire entendre une autre voix, celle qui défend la santé sur des bases plus justes et qui privilégie la solidarité ! » ■ O. V. C.



PHILIPPE ANDRIEU

SOLÉANE DUPLAN

Depuis décembre 2010, Soléane Duplan est la coordinatrice du Réseau environnement santé (Res), un collectif qui réunit scientifiques, Ong et associations de malades. « Le Res agit pour que soient mieux encadrés légalement l'usage des produits chimiques et les facteurs environnementaux à l'origine des maladies chroniques », précise la nouvelle administratrice de la Mutuelle Familiale.

Les principaux chantiers menés par Res concernent les risques liés aux perturbateurs endocriniens (des polluants qui, même à doses infimes, peuvent perturber le système hormonal) et au bisphénol A (un composé chimique présent dans certaines matières plastiques à usage alimentaire), et les liens entre alimentation et environnement. En 2010, la Mutuelle Familiale et Res ont signé un partenariat pour mener des actions de sensibilisation à ces nouveaux risques.

« C'est donc dans le cadre de mon travail que ma route a croisé celle de la Mutuelle Familiale, explique la jeune femme. Les connexions entre ce que je fais pour Res et les missions de prévention menées par la mutuelle sont évi-

dent. Le travail que nous avons déjà réalisé conjointement est d'ailleurs très satisfaisant. Rejoindre le conseil d'administration de la mutuelle correspondait donc aux principes auxquels je suis attachée. »

Soléane est née en Martinique, où elle a vécu jusqu'au bac. Passionnée par les questions de société, elle part, en 1997, suivre des études politiques à l'Iep (institut d'études politiques) de Bordeaux et d'Aix-en-Provence, puis fait un Dess de géopolitique européenne à Marne-la-Vallée.

« L'un de mes mémoires portait sur les problématiques des ouvriers du secteur de la banane en Martinique. Outre les questions liées aux conditions de travail, j'y ai alors découvert les conséquences de l'utilisation des pesticides dans cette production. La Martinique est l'une des zones du monde où l'on trouve la plus grande prévalence de cancers de la prostate. Mes parents ont d'ailleurs perdu beaucoup d'amis à cause de cette maladie. »

Sérieuse et posée, Soléane est une militante dans l'âme, convaincue que les intérêts économiques ne doivent jamais avoir la priorité sur la santé.

La jeune femme rappelle que des études scientifiques ont souligné que ces « nouveaux facteurs de risques » (perturbateurs endocriniens, mais aussi les

pesticides ou encore les ondes électromagnétiques) peuvent avoir des conséquences graves, mais méconnues, en termes d'obésité, de cancers, de diabète, de maladies cardio-vasculaires ou encore de troubles de la reproduction.

« Il faut faire sortir ces données des labos ! Les mutuelles ont joué, et continuent de jouer, un rôle majeur dans la prévention des risques liés à l'alcool, au tabac, au manque d'activités physiques ou à l'alimentation. Elles doivent avoir la même pugnacité dans la mobilisation contre ces facteurs de risques, pour lesquels le principe de précaution doit s'appliquer. C'est cette voix-là que je peux apporter au sein du conseil d'administration. » ■ O. V. C.

« PRIVILÉGER
LA SANTÉ
ET NON LES
INTÉRÊTS
ÉCONOMIQUES »



PHILIPPE ANDRIEU



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DES DÉLÉGUÉS COMBATIFS ET RÉSOLUS

C'EST L'IMAGE D'UNE MUTUELLE VOLONTAIRE ET ENGAGÉE QU'A DONNÉE LA MUTUELLE FAMILIALE LORS DE SON ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, LE 24 JUIN À PARIS. S'ILS ONT APPROUVÉ LES RAPPORTS D'ACTIVITÉ ET DE GESTION, AINSI QUE LES COMPTES 2013, LES DÉLÉGUÉS SE SONT MONTRÉS TRÈS ATTENTIFS À LA PLACE QUE DOIT TENIR L'ORGANISME DANS UN CONTEXTE PLUS CONCURRENTIEL QUE JAMAIS.

On ne choisit pas toujours les combats, mais on doit pouvoir les affronter lorsqu'ils se présentent, et cela, avec la sincérité et la force de nos convictions humaines et solidaires : celles qui font que nous nous retrouvons aujourd'hui en assemblée générale, celles qui fondent notre engagement mutualiste. »

C'est ainsi que Léonora Tréhel, présidente de la Mutuelle Familiale, a introduit cette journée de votes et de débats. Tout comme elle, les mutualistes présents ont marqué leur attachement à défendre une Sécurité sociale pérenne et solidaire en soulignant que la crise économique et sociale fragilise ce modèle. A ce sujet, Léonora Tréhel s'est inquiétée de la réponse de l'Etat – le « pacte de responsabilité » –, qui s'attaque directement au mode de financement de la protection sociale. « Nous pouvons être interrogatifs sur les vertus d'un plan d'économies alors même qu'en 2013 plus de 10 millions de personnes en France ont renoncé à des soins de santé, et ceux qui n'ont pas de mutuelle deux fois plus souvent que les autres. »

Elle a aussi pointé les directives européennes sur l'assurance, qui tendent à réglementer et à banaliser le monde mutualiste en l'alignant sur le modèle des opérateurs qui ne sont pas à but non lucratif. La mutualité est pourtant l'un des acteurs susceptibles de favoriser une issue respectueuse des valeurs progressistes à la crise actuelle : encore faut-il que sa forme originale et innovante d'entreprendre perdure !

Un contexte difficile, mais qui n'exclut pas certains motifs de satisfaction. Au chapitre des bonnes nouvelles, la présidente a cité la loi, validée en janvier dernier, qui permet aux mutuelles de décider de mieux rembourser leurs adhérents lorsqu'ils consultent un dentiste, un opticien ou un audioprothésiste faisant partie d'un réseau conventionné. La mutuelle pourra y répondre en s'appuyant sur les réalisations sociales mutualistes existantes et/ou en



PHOTOS : LANGÈNE ABIB



Lors de son discours d'ouverture, Léonora Tréhel, présidente de la Mutuelle Familiale, a donné le ton de cette AG : réfléchie, militante, combative et sérieuse... Les débats, même lorsqu'ils furent agités, étaient aussi empreints de ces qualités.

s'associant avec les réseaux lui offrant le plus vaste maillage territorial.

Autre motif de satisfaction, mis en avant par Jean-Jacques Gillot, directeur général de la Mutuelle Familiale, la progression des adhésions de près de 10 % au début de 2014, réalisée « grâce à la fidélisation et en anticipant les risques de départs », a-t-il souligné.

A ce sujet, si le site Internet permet d'augmenter le nombre de devis et donc de réaliser de nouvelles adhésions, le plus traditionnel parrainage reste un élément moteur de cette dynamique, puisqu'il est à l'origine de près de 20 % des nouvelles adhésions enregistrées par la mutuelle.

Si la courbe reste légèrement déficitaire, le solde entre les départs et les arrivées est ainsi en amélioration par rapport aux années précédentes.

Jean-Jacques Gillot a également évoqué l'aide à la complémentaire santé (Acs), en rappelant que 20 % des nouvelles adhésions à la Mutuelle Familiale sont réalisées dans le cadre de celle-ci. Or l'évolution des critères d'éligibilité des organismes les oblige à passer au crible chaque panier de soins. « Les faire évoluer sera peut-être nécessaire pour que ces offres respectent les critères qui entreront en application en 2015 et éviter que ces contrats soient taxés à 14 %, contre 7 % pour les contrats éligibles. »

Déjà longuement évoqué lors de l'assemblée générale de l'année dernière, l'accord national interprofessionnel (Ani) reste l'un des plus importants

chantiers de la Mutuelle Familiale. Cet accord, signé en janvier 2013, instaure une généralisation de la couverture obligatoire dans les branches professionnelles du secteur privé. « Cette loi va profondément modifier les conditions du développement mutualiste et nécessite d'adopter les stratégies de conquête et d'organisation adaptées à ce nouveau contexte », a expliqué Léonora Tréhel.

Cette généralisation de la complémentaire santé pourrait, si la Mutuelle Familiale n'agissait pas, « se traduire par une perte sèche de près de 35 % du nombre d'adhérents », a souligné Jean-Jacques Gillot. Bien évidemment, la Mutuelle Familiale s'est mise en ordre de bataille et, en 2013, 118 contrats collectifs ont été signés, contre 47 en 2012. « Demain, la complémentaire "collective", d'entreprise ou de branche, sera plus que jamais la source de développement et de survie de



notre mutuelle », a commenté le directeur général.

L'une des réponses apportées à cet enjeu fut la création de l'Union de groupe mutualiste Umanens, en décembre 2013, en partenariat avec Identités Mutuelle et Entis Mutuelles (voir Viva de mai 2014). Les délégués à l'assemblée générale ont validé une nouvelle étape de cette construction en adoptant une résolution portant sur la création d'une société anonyme à capitaux mutualistes : Umanens SA.

« C'est un outil technique dont la vocation est de mettre en capacité de répondre aux appels d'offres des bran-

ches professionnelles », a expliqué Jean-Jacques Gillot. Entièrement et uniquement dédiée à la conquête de contrats collectifs, cette nouvelle entité pourrait accueillir deux ou trois nouveaux partenaires d'ici à la fin du mois d'octobre.

Comme chaque année, les interventions des délégués furent nombreuses et ont concerné des thèmes très divers. Parmi ceux-ci, retenons la prévention de l'obésité, le renoncement aux soins des familles les plus modestes, les stratégies politiques nationale et européenne « risquées pour l'état sanitaire de la France », la nécessité pour la mutuelle de se faire le relais des droits des assurés sociaux, ou encore le remboursement des participations forfaitaires dans le cadre de la généralisation du tiers payant d'ici à 2017...

Les débats furent particulièrement animés lors du vote d'une résolution entérinant la démission de la Mutuelle Familiale de la Fédération des mutuelles de France (Fmf) à compter du 1^{er} janvier 2015. S'exprimant au nom des délégués de Lorraine, de Franche-Comté, de Champagne-Ardenne et d'une partie de ceux de Picardie, Jean-Claude Patron, délégué, a expliqué que ces acteurs locaux s'opposaient à cette décision en rappelant l'importance du rôle qu'a joué et continue de jouer la Fmf dans la défense des principes mutualistes.



Votes à main levée, à bulletins secrets, prises de parole, écoute attentive... Les délégués présents ce jour-là ont rempli la mission pour laquelle les adhérents les ont élus : les représenter, et se faire les porte-parole de tous.

La décision de quitter les Mutuelles de France « n'a pas été facile à prendre compte tenu des liens historiques et des luttes communes qui ont jalonné notre passé », a reconnu Daniel Lemoine, vice-président de la Mutuelle Familiale, qui a rappelé que cette dernière était cofondatrice de la Fmf. Mais il a souligné que le conseil d'ad-



ministration de la Mutuelle Familiale avait estimé les divergences stratégiques trop marquées. « Notre objectif est la bonne santé économique de notre mutuelle, son développement dans un monde de plus en plus difficile », a-t-il argumenté. Le désaccord,

exprimé de longue date, porte sur l'implication de la Fmf dans la gouvernance et la construction économique d'une partie de ses groupements, au risque de ne plus défendre de manière égale les intérêts de toutes les mutuelles affiliées. La Mutuelle Familiale estime que les cotisations de ses adhérents ne peuvent servir à cela.

Beaucoup plus consensuel fut le vote d'une résolution concernant le budget alloué à l'action sociale. La crise justifie plus que jamais l'importance du rôle d'acteur social de la Mutuelle Familiale. Forte d'une étude récente réalisée par la Fédération nationale de la Mutualité française, Sylvie Ben Jaber, secrétaire générale, a toutefois souligné que l'organisme n'était pas le plus en pointe en matière de « service social rendu », comparé à d'autres organismes mutualistes. Une résolution portant sur le budget de la commission d'aide sociale et son augmentation a été votée à une

large majorité. « La prévention, c'est aussi le premier levier pour diminuer le curatif et maîtriser les dépenses de la Sécu », a souligné Michel Biard, secrétaire général adjoint, en se félicitant de cette décision.

Il a également présenté le nouveau site www.maprevention-sante.fr, lancé

par la Mutuelle Familiale le 20 mars (voir *Viva* d'avril 2014), qui a recueilli de nombreux avis enthousiastes de la part des délégués et des membres du conseil d'administration présents. ■

Olivier Van Caemerbeke
olivier.vancaemerbeke@viva.presse.fr

LES RÉOLUTIONS

Parmi les différentes résolutions adoptées à l'occasion de cette assemblée générale figurent notamment :

- la décision de ne pas augmenter les cotisations des contrats individuels dont le rapport prestations sur cotisations, net de frais de gestion, est égal ou inférieur à 100 %, et celle d'augmenter de 3,5 % les contrats collectifs des gammes standards ;
- la délégation de pouvoir accordée au conseil d'administration pour l'augmentation des cotisations des contrats individuels dont le rapport prestations sur cotisations, net de frais de gestion, est supérieur à 100 %, ainsi que pour celles des contrats collectifs spécifiques ;
- l'évolution des offres destinées aux personnes assujetties aux régimes miniers, notamment pour améliorer certaines garanties (hospitalisation, dentaire, optique...) et ajouter un forfait hospitalier sans limitation de durée et entièrement pris en charge ;
- l'augmentation du budget destiné à toutes les actions de prévention de la mutuelle en 2015 ;
- différentes mises à jour des documents statutaires ;
- l'élection du tiers sortant renouvelable du conseil d'administration.

DEUX NOUVELLES OFFRES POUR DES PUBLICS CIBLÉS

Cette assemblée générale fut l'occasion de présenter deux nouvelles offres, sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir dans nos pages dès le mois prochain.

La première, initiée à la demande des délégués, concerne la perte d'autonomie liée à l'âge. « Dans les quinze ans, le nombre de personnes âgées de plus de 85 ans va doubler », a rappelé Jean-Jacques Gillot, en présentant cette offre « dépendance » individuelle.

Ce produit, qui répond donc à un véritable enjeu de société, a été conçu par l'union d'organismes de prévoyance Ocirp. Il sera accessible sans questionnaire médical et reposera sur un système de points qui se transformeront en rente en cas de perte d'autonomie.

L'autre offre s'adressera, elle, aux travailleurs non salariés (Tns), c'est-à-dire les commerçants, artisans, auto-entrepreneurs... Il s'agit d'un public nouveau pour la mutuelle, qui devrait être amené à croître dans les années à venir. Là encore, il s'agit d'un produit conçu par son partenaire Identités Mutuelle, qui est par ailleurs cofondateur de l'Ugm Umanens.



DR
LAHCÈNE ABIB

RENCONTRE AVEC TROIS NOUVEAUX DÉLÉGUÉS

ENTRE JANVIER ET MARS DERNIER, LES ADHÉRENTS DE LA MUTUELLE FAMILIALE ONT ÉLU LEURS NOUVEAUX DÉLÉGUÉS BÉNÉVOLES, QUI LES REPRÉSENTERONT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA MUTUELLE.

ÉLISABETH SVOBODNY, SOIXANTE-SIX ANS, PARIS. DÉLÉGUÉE D'ÎLE-DE-FRANCE.

« JE CROIS À L'ESPRIT MUTUALISTE »



DR

Retraitee depuis fin 2012, Elisabeth Svobodny a fait l'essentiel de sa carrière dans le secteur des études de marché, notamment au sein du groupe Nestlé. « Un cancer m'a éloignée de la vie professionnelle pendant deux ans, raconte-t-elle. Cette période difficile m'a sensibilisée à tout ce qui concerne la santé. Jusqu'alors, pour moi, c'était surtout un sujet abordé en réunion de travail ! Lorsque l'on est directement concerné, les perspectives changent. » Elisabeth Svobodny savait que sa mutuelle d'entreprise, depuis 2009, organisait régulièrement des élections de délégués, mais ne s'y était pas spécialement intéressée. « La retraite m'a semblé le moment idéal pour m'impliquer. » Au cours de sa vie active, Elisabeth Svobodny a été militante

syndicaliste Cgt pendant dix ans, membre du comité d'établissement de Nestlé.

Par ailleurs, elle est impliquée dans différentes associations de loisirs, est conseillère de quartier. Pour elle l'action collective, c'est capital ! « L'esprit mutualiste, l'engagement démocratique sont des valeurs auxquelles je crois. Je suis curieuse, j'aime comprendre comment fonctionnent les institutions, les organisations... Ce mandat de déléguée m'intéresse donc aussi à ce titre, et cette curiosité me permettra de jouer mon rôle de conseil avec pertinence. » Elisabeth Svobodny est déjà très sollicitée par ses proches, qui lui demandent de leur expliquer les documents que leur complémentaire santé leur envoie. « J'ai déjà un petit rôle de conseil », conclut-elle dans un rire.

DANNE FAIVRE, CINQUANTE-HUIT ANS, BESANÇON. DÉLÉGUÉE DE FRANCHE-COMTÉ.

« J'AIMERAIS RENDRE LES GENS CURIEUX DE LEUR SANTÉ »



DR

Danne Faivre, ancienne psychomotricienne dans le cadre hospitalier, exerce à son compte depuis une vingtaine d'années comme thérapeute manuelle (ostéopathie, fasciathérapie...). « Je suis adhérente depuis plus de quinze ans à la Mutuelle Familiale, tout comme mon mari et mes deux enfants. » C'est par un article dans *Viva* qu'elle a découvert la possibilité pour chaque adhérent de faire acte de candidature pour devenir délégué. « Je me suis dit : "Pourquoi pas moi ?" J'ai toujours été satisfaite de ma mutuelle, et mon activité professionnelle me laisse un peu plus de temps libre qu'il y a quelques années. J'avais envie d'apporter ma pierre à l'édifice. »

Si la nouvelle déléguée a eu par le passé quelques engagements, notamment aux Restos du cœur et au PS, elle précise qu'elle n'y avait pas vraiment trouvé sa place. « Je suis de nature indépendante, et j'aime ma liberté d'action individuelle. » Au sein de l'organisme mutualiste,

Danne Faivre espère pouvoir transmettre et défendre les valeurs qui lui sont chères, notamment la pédagogie et la solidarité. « Or, je trouve que cette dernière est trop souvent réduite à son expression collective : associations, syndicats, groupes d'opinion. Avoir un regard bienveillant vis-à-vis de soi-même, c'est une première étape qui conduit toujours à porter un regard bienveillant sur l'autre. En France nous sommes très doués pour râler, nous plaindre, revendiquer... Je crois qu'il y a d'autres méthodes pour apporter des changements positifs. J'aimerais, avec mon nouveau statut de déléguée, rendre les gens curieux de leur santé, les responsabiliser par rapport à leurs choix de vie en général. » Tout un programme !

Lors des assemblées générales, les délégués sont invités à voter sur les orientations que prendra la Mutuelle Familiale. Eux-mêmes élus par l'ensemble des adhérents, ils sont l'expression de la démocratie mutualiste.



DR

ALAIN COULAMY, SOIXANTE-DEUX ANS, VERNEUIL-L'ÉTANG. DÉLÉGUÉ D'ÎLE-DE-FRANCE (SEINE-ET-MARNE).

« UNE APPROCHE GÉNÉREUSE, APPUYÉE SUR LE PARTAGE »

Alain Coulamy est salarié de la Monnaie de Paris depuis quarante ans. C'est dans le cadre du contrat d'entreprise contracté en 2012 par cet organisme qu'il est devenu adhérent de la Mutuelle Familiale. Ancien secrétaire du comité d'entreprise de sa société, militant Cgt de longue date, Alain Coulamy a été amené, dans le cadre de ses responsabilités, à s'intéresser à la question des mutuelles. « Je suis par ailleurs administrateur d'une mutuelle de prévoyance. J'ai donc une petite expertise en la matière. »

C'est à l'invitation de la Mutuelle Familiale qu'il s'est présenté comme délégué de l'organisme lors du dernier scrutin. Le nouveau délégué est sensible à l'histoire de la Mutuelle Familiale, créée sous l'impulsion de la Cgt métallurgie. « Les liens, qui ont longtemps été forts, entre le monde syndical et le monde mutualiste se sont distendus, regrette-t-il. Je plaide chaque fois que j'en ai l'occasion pour un rapprochement de ces deux organisations, qui ont en commun une vision solidaire de la santé. Cette approche généreuse, qui s'appuie sur le partage, est menacée notamment par les nouvelles directives communautaires européennes. Celles-ci tendent à condamner le monde mutualiste au profit des complémentaires à vocation commerciale. »

Pour participer à la sauvegarde de ce modèle, Alain Coulamy entend apporter sa réflexion, mais aussi agir au niveau local. « J'ignore quels rôles seront invités à jouer, sur le terrain, les nouveaux délégués que nous

sommes. Bien évidemment, nous ne serons pas des "commerciaux bénévoles", par contre, m'impliquer dans les actions de prévention, alerter le bureau sur les difficultés rencontrées par les adhérents, expliquer la spécificité de l'approche mutualiste... tout cela me semblerait pertinent. » ■

O. V. C.

MIEUX VIVRE AVEC SES ACOUPHÈNES

Le 5 avril, la Mutuelle Familiale organise à son siège une conférence sur les acouphènes*, animée par le Dr Pascal Foeillet, médecin Orl et secrétaire général de l'association Journée nationale de l'audition. Les acouphènes et l'hyperacousie avaient d'ailleurs été choisis comme thème principal de cette journée de sensibilisation, le 13 mars dernier. « Entre 2 et 3 millions de personnes souffrent d'acouphènes, dont 400 000 à 500 000 de manière plus ou moins aiguë », explique le Dr Foeillet. Si les plus de 50 ans sont particulièrement touchés, car le vieillissement de l'oreille interne est une des principales causes d'acouphènes, les plus jeunes pourraient bien être également affectés par ce trouble en raison de l'omniprésence de la musique amplifiée.

■ Des troubles auditifs parfois insupportables

Il existe deux types d'acouphènes : les acouphènes objectifs et les acouphènes subjectifs. Les premiers, très rares, sont liés à un bruit réel et mesurable provoqué par une anomalie de l'oreille interne. Mais les plus fréquents sont les acouphènes subjectifs. Il s'agit de la perception d'un son « dans l'oreille » ou « dans la tête » de manière continue ou intermittente sans qu'aucune source sonore soit identifiée dans l'environnement.

« L'oreille interne est le cœur du système auditif, explique le médecin, car c'est dans la cochlée que siègent les cellules sensorielles et les cellules cillées. Lorsque l'audition est altérée par l'âge ou par un traumatisme, la capacité à distinguer les fréquences diminue. Et c'est cette incapacité qui est généralement à l'origine des acouphènes. » Leurs perceptions et leurs conséquences peuvent aller de la simple gêne passagère à l'agression permanente, qui va altérer lourdement la qualité de vie : difficultés pour s'endormir, se concentrer, travailler, irritabilité, anxiété...

Les personnes qui soudain souffrent d'acouphènes craignent souvent que ce soit le symptôme d'une maladie grave : attaque, tumeur cérébrale, artère bouchée... « Les acouphènes suscitent un nombre impressionnant de rumeurs catastrophistes et d'informations erronées, qui amplifient le stress de celui qui en souffre et renforce sa perception de l'acouphène. »

Une visite chez un médecin Orl lèvera les craintes... à défaut de faire disparaître la gêne. Car aucun médi-



VOISIN/PHANIE

cament, aucune molécule, ne permet de soigner les acouphènes. Toutefois, une prise en charge est possible. « La première approche consiste à traiter la perte d'audition s'il y a lieu et si c'est possible. Porter un appareil permet souvent de supprimer la perception de l'acouphène. Autre moyen : utiliser des masqueurs de bruits, sortes d'appareils auditifs spécifiques qui vont focaliser l'attention du cerveau sur autre chose que l'acouphène. »

■ Une prise en charge pluridisciplinaire

Enfin, dans bien des cas, la solution consiste à apprendre à « faire avec » ses acouphènes pour finir par les oublier. Cela s'appelle le « processus d'habituation ». « L'audition est une fonction complexe, explique le Dr Foeillet. Le cortex auditif, dans le cerveau, reçoit en permanence des stimuli sans utilité, qu'il ignore. » L'habituation permet d'éduquer le cerveau pour qu'il ne tienne plus compte de ces sons « fantômes ». Processus qui peut durer quelques semaines ou plus d'une année. Une prise en charge souvent réalisée par une équipe pluridisciplinaire, qui peut inclure un Orl, un audioprothésiste, un psychothérapeute comportemental et cognitif, un sophrologue.

En attendant un traitement miracle, le meilleur remède est de tenter d'avoir une vie aussi normale que possible et de ne pas s'isoler. En fait, d'apprendre à bien s'entendre avec ses acouphènes... ■ O. V. C.

* « Acouphènes et hyperacousie : quelles solutions ? », le 5 avril de 10 heures à 13 heures, à la Mutuelle Familiale, 52, rue d'Hauteville, 75010 Paris. Rens. par courriel à prevention@mutuelle-familiale.fr et par tél. au 01 55 33 40 18.

INITIATIVES PRÉVENTION

EN ÎLE-DE-FRANCE

Argenteuil (Val-d'Oise)

■ 26 avril : formation prévention et secours civiques de niveau 1 (Psc1), de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures.

Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

■ 1^{er} avril : exposition sur les perturbateurs endocriniens.

Evry (Essonne)

■ 5 avril : initiation aux gestes d'urgence pédiatrique par des formateurs de la Croix-Rouge, de 13 heures à 18 heures.

Gennevilliers (Hauts-de-Seine)

■ 16 avril : journée de dépistage orthodontie pour les enfants de 6 à 15 ans, de 13 heures à 18 heures.

La Courneuve (Seine-Saint-Denis)

■ 18 avril : initiation à la marche nordique, de 10 heures à 15 h 30.

Paris

■ 5 avril : conférence sur les acouphènes, de 10 heures à 13 heures (voir notre article ci-contre). prevention@mutuelle-familiale.fr ; tél. 01 55 33 40 18.

EN LORRAINE

Jarny (Meurthe-et-Moselle)

■ 6 avril : participation de la Mutuelle Familiale au « Parcours du cœur » organisé par la Fédération française de cardiologie, château de Moncel.

■ 26 et 27 avril : opération « Une rose, un espoir » (voir notre article p. 14).

Homécourt (Meurthe-et-Moselle)

■ 26 avril : conférence « Ton dos tu préserveras », de 9 heures à 12 heures (voir notre article p. 14). ebiasion@mutuelle-familiale.fr ; tél. 03 82 47 14 66.

EN PICARDIE

Thourotte (Oise)

■ 23 avril : test de la vue pour les enfants âgés de 6 mois à 5 ans, et notamment détection de l'amblyopie, de 10 heures à 17 heures.

■ 29 avril : marche nordique, de 10 heures à 11 h 30. preventionpicardie@mutuelle-familiale.fr ; tél. 03 44 96 30 55.

EN CHAMPAGNE-ARDENNE

Reims (Marne)

■ Du 28 avril au 6 mai : exposition sur les perturbateurs endocriniens. pcaudron@mutuelle-familiale.fr ; tél. 03 26 47 51 52.

EN BRETAGNE

Lorient (Morbihan)

■ 11 avril : atelier « Bien connaître son sommeil pour mieux dormir », de 14 heures à 16 h 30. apiriou@mutuelle-familiale.fr ; tél. 02 98 95 41 79.

EN FRANCHE-COMTÉ

Dole (Jura)

■ 8 avril : atelier Nesting et exposition sur les perturbateurs endocriniens dans le cadre du Festival de la santé.

Lons-le-Saunier (Jura)

■ 8 avril : présentation des ateliers mémoire à partir de 14 heures au 2, rue Rouget-de-Lisle. sfromont@mutuelle-familiale.fr ; tél. 03 84 24 84 44.

UN RÉSEAU MUTUALISTE À VOTRE ÉCOUTE

Lorsque la Mutuelle Familiale organise une action en matière d'audition, elle le fait en collaboration avec les centres Audition mutualiste de la Mutualité française (liste sur www.mutuelle-familiale.fr). Organisés en réseau, plus de 350 centres sont répartis sur tout le territoire et représentent 10 % du marché. Gérés par des groupements adhérant à la Mutualité française, ils sont ouverts à tous. Très attachés aux principes mutualistes de prévention, ces centres proposent des tests auditifs gratuits (sur rendez-vous) et des solutions adaptées à un prix maîtrisé. Car le coût d'un équipement auditif est souvent un frein à son acquisition. Sur 6 millions de malentendants en France, 1,5 million sont appareillés, contre 2,5 à 3 millions qui devraient l'être. En cause, la mauvaise prise en charge des prothèses auditives par la Sécurité sociale. Dans le réseau mutualiste, celles-ci sont toutefois vendues en moyenne 12 % moins cher qu'ailleurs. Une bonne raison pour prêter l'oreille aux conseils de leurs experts...